Documents
de Jacques Malfroy
pendulier à Morez

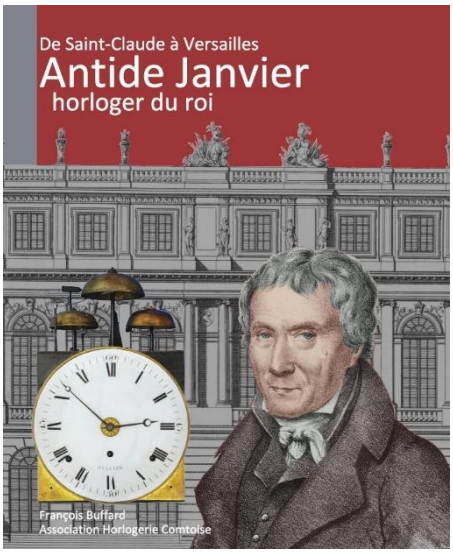
Plusieurs documents liés à l'horlogerie ont été retrouvés à Morez en mars 2024.

Huit documents techniques, non datés (probablement de la fin du 18e siècle) et non signés :
- trois feuillets P1, P2 et P3 – probablement de la même main. P1 et P2 mentionnent « monsieur janvier » ;
- une note L1 sur la lunaison – probablement de la même main que P1, P2 et P3 ;
- une note T1 sur les tournebroches – probablement de la même main que P1, P2 et P3 ;
- un feuillet S1 (sonnerie et échappement isochrone) – probablement la copie d'un livre ;
- une feuille HS1 (horloge à seconde) – probablement un abaque ;
- une grande feuille E1 (limaçon de détente).

Une lettre de Jacques Malfroy pendulier à Morez et datée de 1793 :
- une feuille M1 avec la requête de Malfroy et la réponse concernant la fabrication d'armes à feu.

Tous ces documents ont été trouvés ensemble, dans le bâtiment correspond à l'usine Gouverneur Audigier au n°66 de la rue de la République à Morez.
L'écriture des documents techniques est proche de l'écriture de la lettre signée par Jacques Malfroy.
Nous savons que Jacques Malfroy a rencontré Antide Janvier en 1793 à Morez.
Il est très probable que tous ces documents sont liés à Jacques Malfroy.

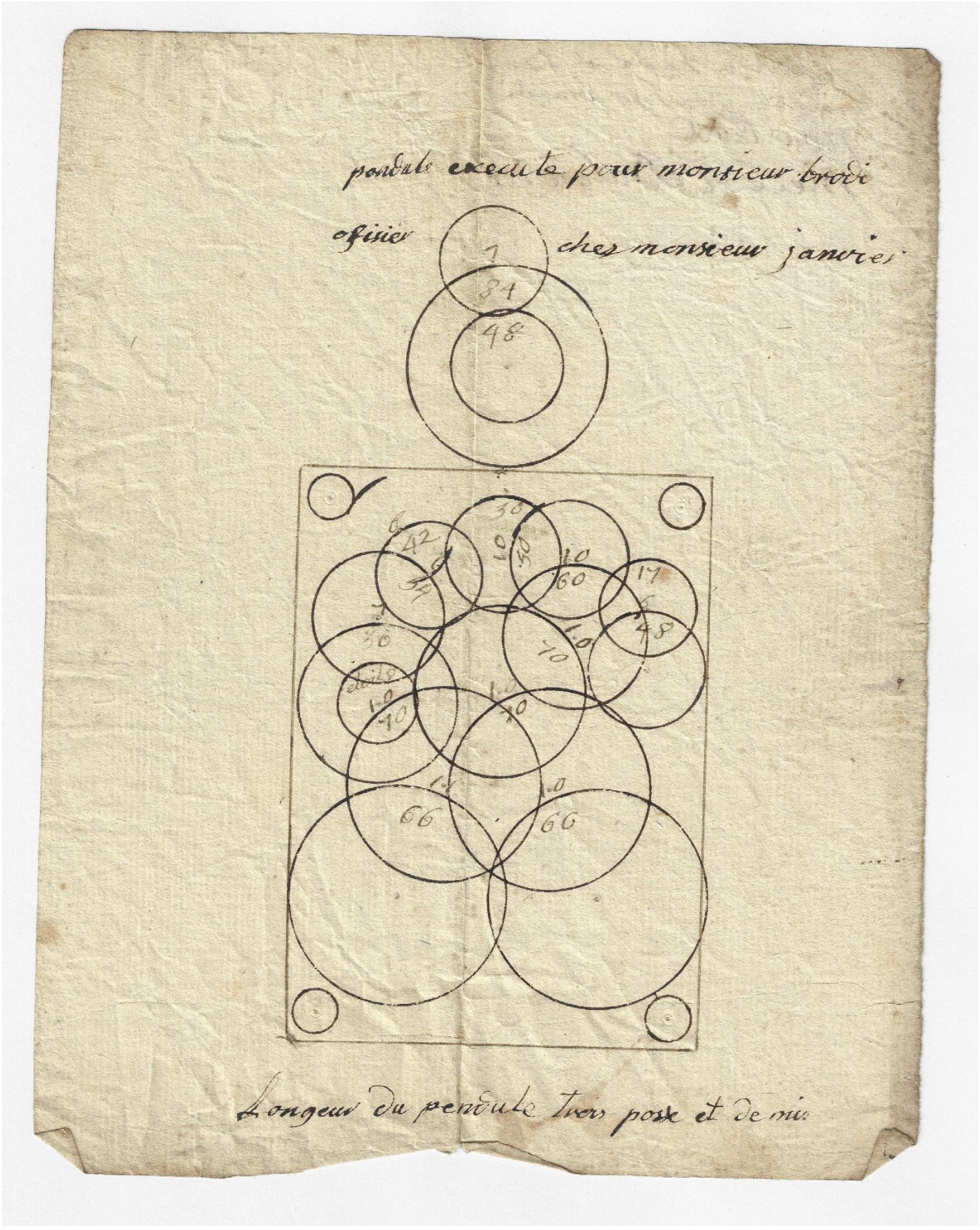
Jacques Philippe Malfroy : né en 1753 à Morez.
Probablement un des premiers élèves d'Antide Janvier, vers 1771-1774 aux Chalettes (Morbier).
En 1777, Jacques Malfroy est ouvrier chez les Janvier à Saint-Claude. Il a alors 24 ans. Antide Janvier est alors âgé de 26 ans, son frère Joseph de 23 ans et leur père, Claude Etienne Janvier, de 47 ans.
De retour à Morez, Malfroy crée son atelier d'horlogerie et forme de nombreux apprentis.
Marié en 1786 à Morez avec Marie Rose Ponard (1768-1850).
Jacques Malfroy meurt en 1806 à 52 ans.



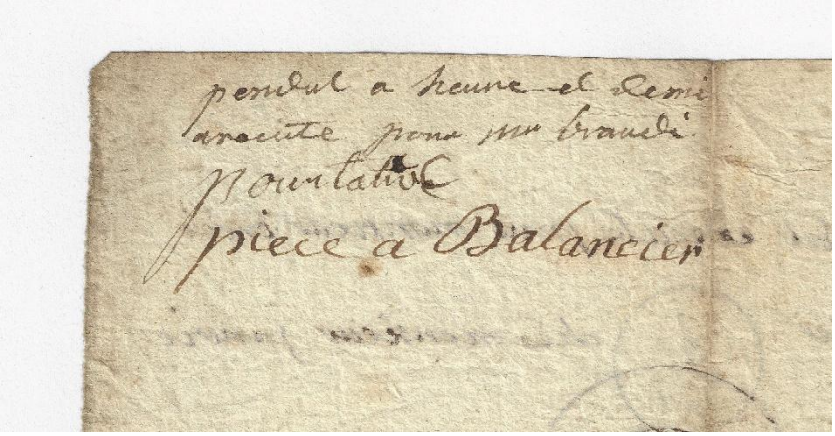
Voir le livre
Antide Janvier - horloger du roi
120 pages / 140 illustrations couleur / 30 euros.
ISBN : 978-2-9536444-6-3 – paru en mai 2025.

Merci à Stéphanie Crotti et Franck Naegelen.

Francois Buffard
Association Horlogerie Comtoise
2 place Jean Jaurès
F-39400 Morez
www.horlogerie-comtoise.fr
contact@horlogerie-comtoise.fr



Feuillet P1 recto.



Feuillet P1 verso.

Feuillet P1 :

largeur: 170 mm
hauteur : 220 mm

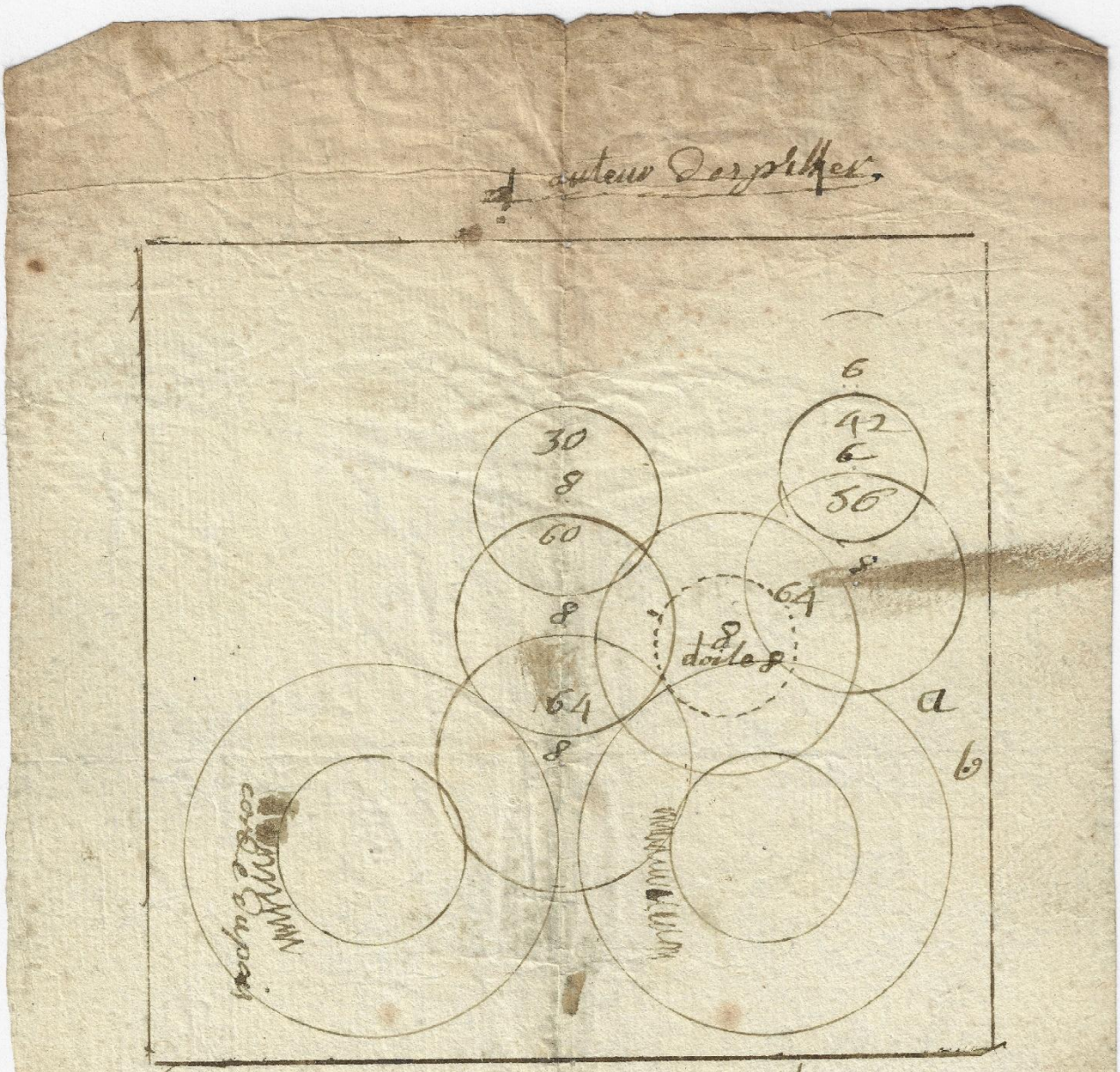
Recto :

pendule execute pour monsieur brodi
officier chez **monsieur janvier**

longueur de pendule trois pouces et demi

Verso :

pendule à heure et demi
executé pour m brandi
portative
piece à Balancier



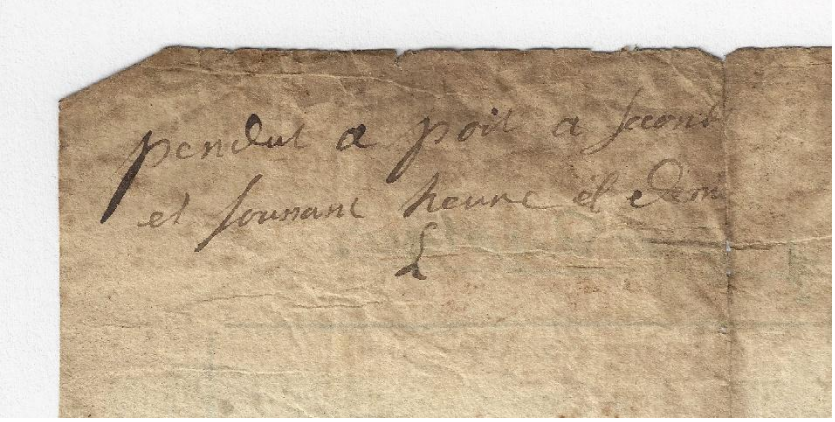
pandule a poig executé chez monsieur Janvier

Longeur de la pandule comme a Seconde a Sautre

du Sevier de bascule b Sautre du Sevier de

arrochoir

Feuillet P2 recto.



Feuillet P2 verso.

Feuillet P2 :

largeur: 165 mm
hauteur : 221 mm

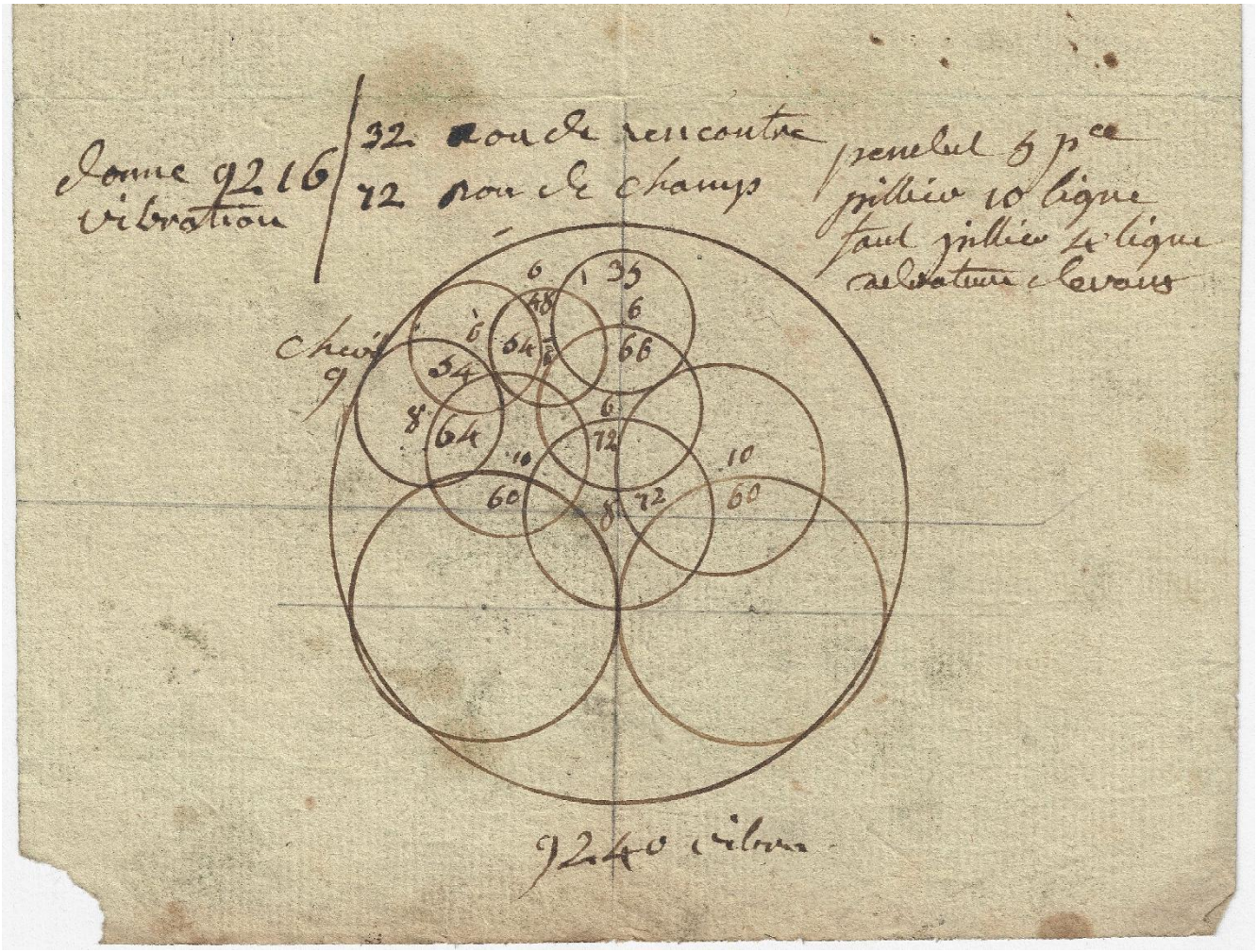
Recto :

auteur Desprller (?)

pandule à poid executé chez **monsieur janvier**
longueur du pandule comme a seconde a santre
du levier de bascule & santre du levier de
acrochoir

Verso :

pendule a poid a seconde
et sonnant heure et demi
l



Feuillet P3 recto.

Feuillet P3 :

largeur: 169 mm
hauteur : 229 mm

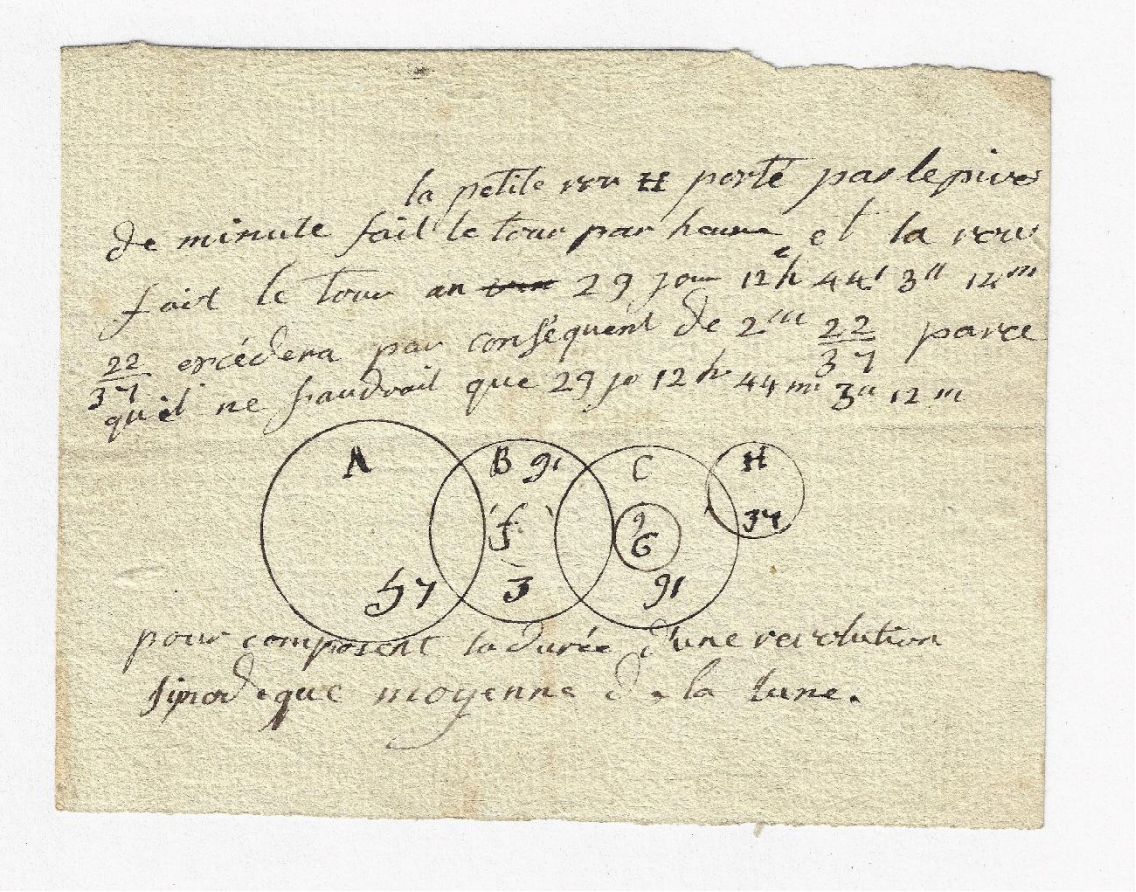
Recto :

donne 9216
vibration

32 rou de rencontre
72 rou de champs

pendul 5 pce
pillier 10 ligne
[illisible] pillier 4 ligne
...

Le verso ne comporte pas d'inscription.



Note L1 recto.

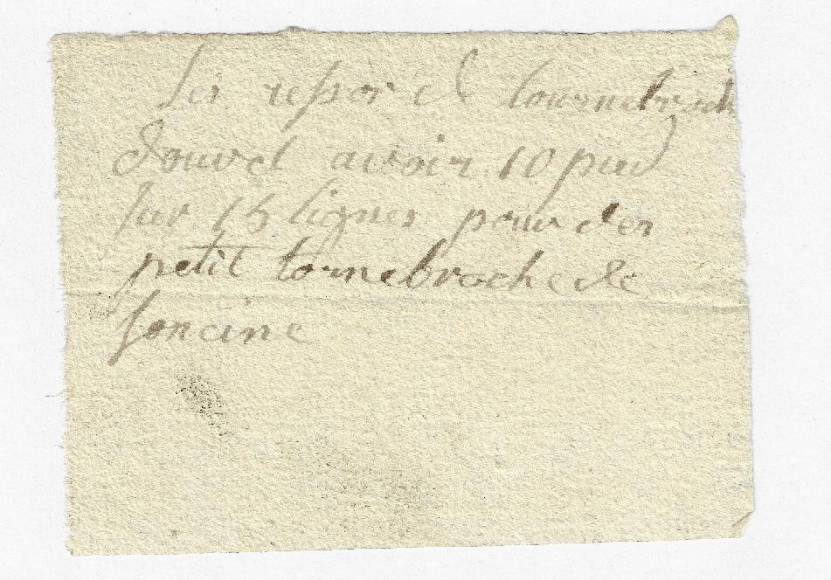
Note L1 (lunaison) :

largeur: 115 mm
hauteur : 89 mm

Recto :

La petite rou H porté par le pivos
de minute fait le tour par heure et la rou
fait le tour an 29 jour 12h 44' 3'' 14'''
22/37 excédera par conséquent de 2''' 22/37 parce
qu'il ne faudrait que 29 jours 12h 44 mi 3'' 12'''
pour composer la durée d'une révolution
sinodique moyenne de la lune.

Le verso ne comporte pas d'inscription.



Note T1 recto.

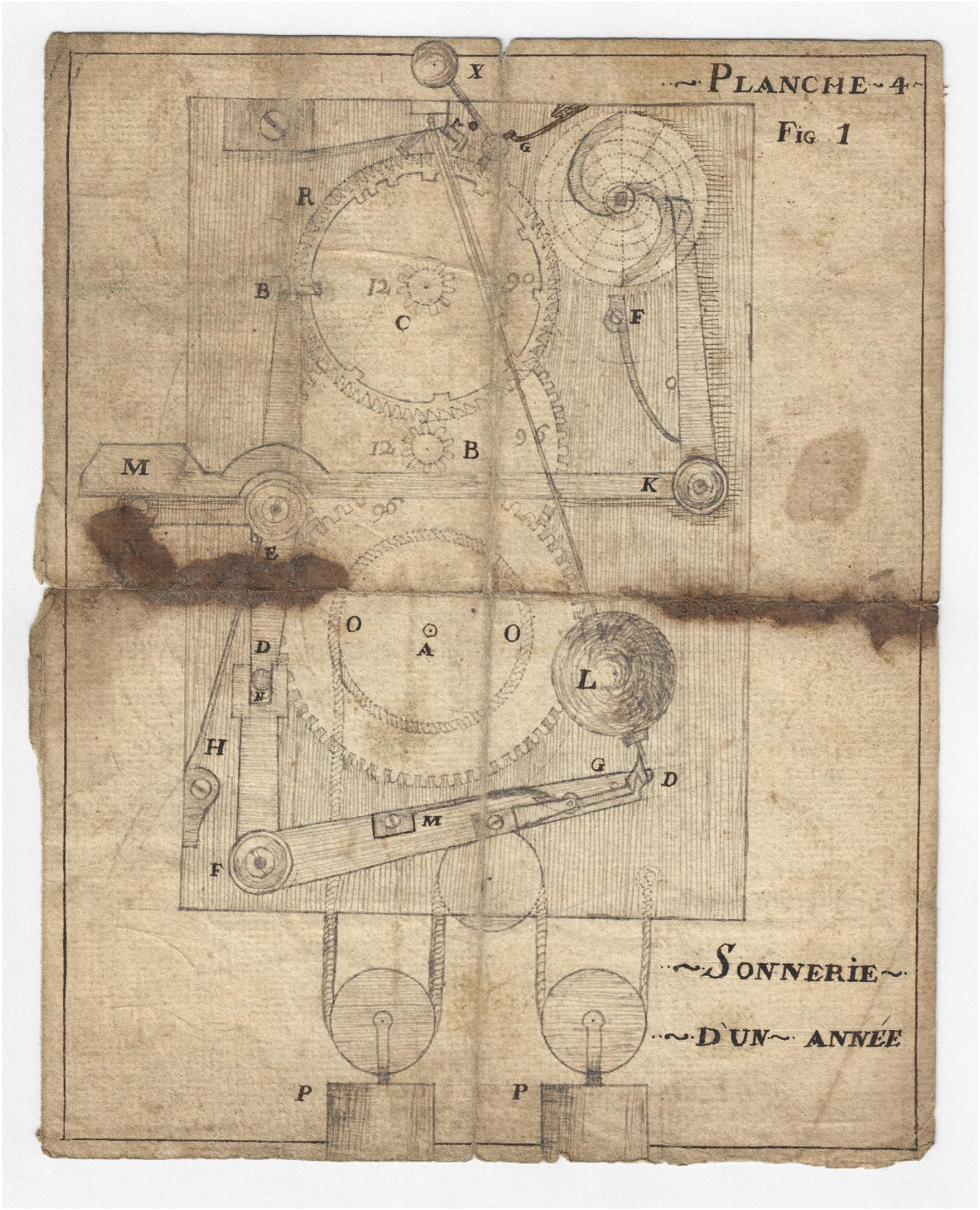
Note T1 (tournebroches) :

largeur: 85 mm
hauteur : 65 mm

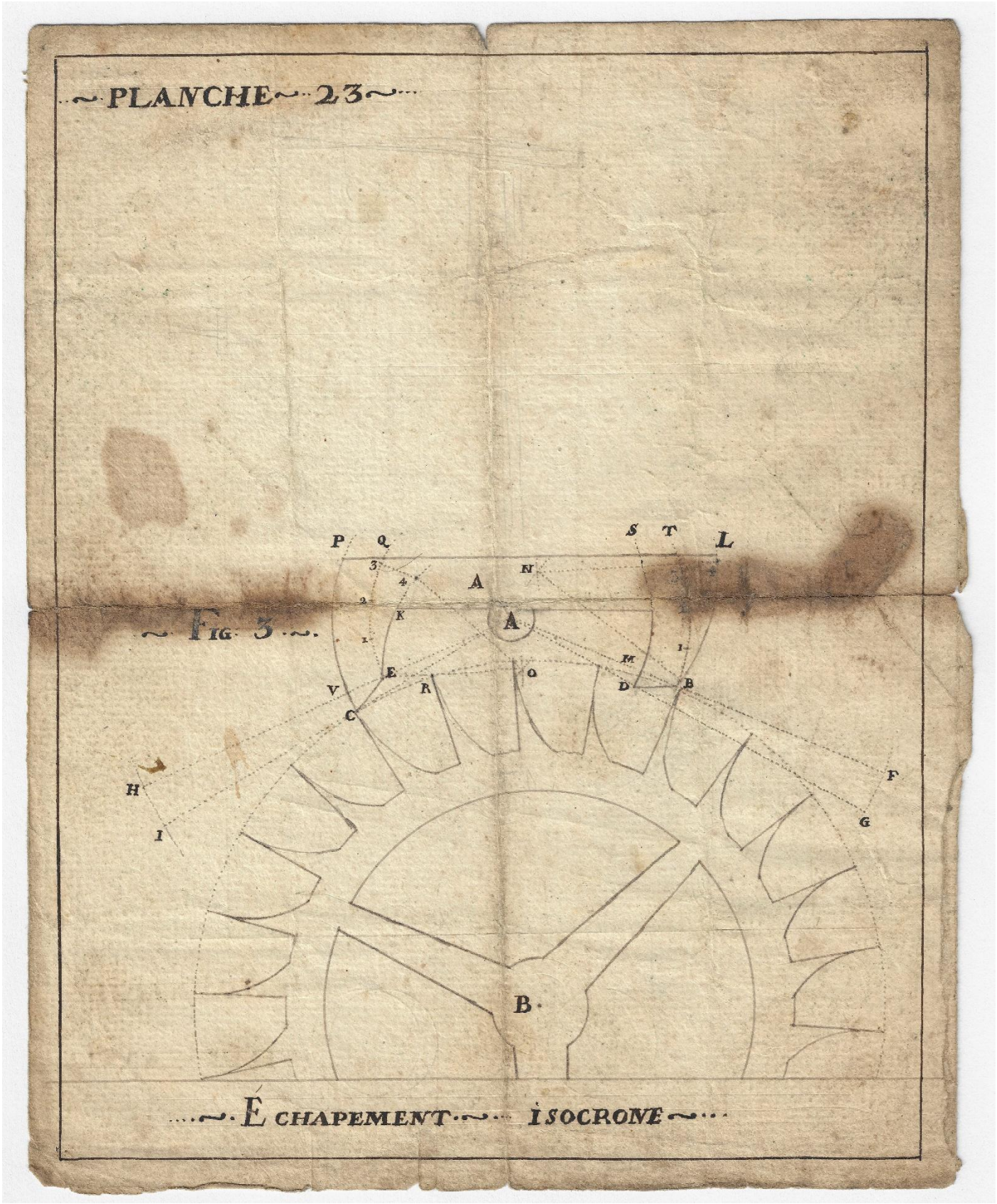
Recto :

Les repoxxx tournebroche
xxx avoir 10 pied
sur 15 lignes pour des
petits tournebroches de
foncine

Le verso ne comporte pas d'inscription.



Feuillet S1 recto.



Feuillet S1 verso.

Feuillet S1 :

largeur: 181 mm
hauteur : 223 mm

Recto :

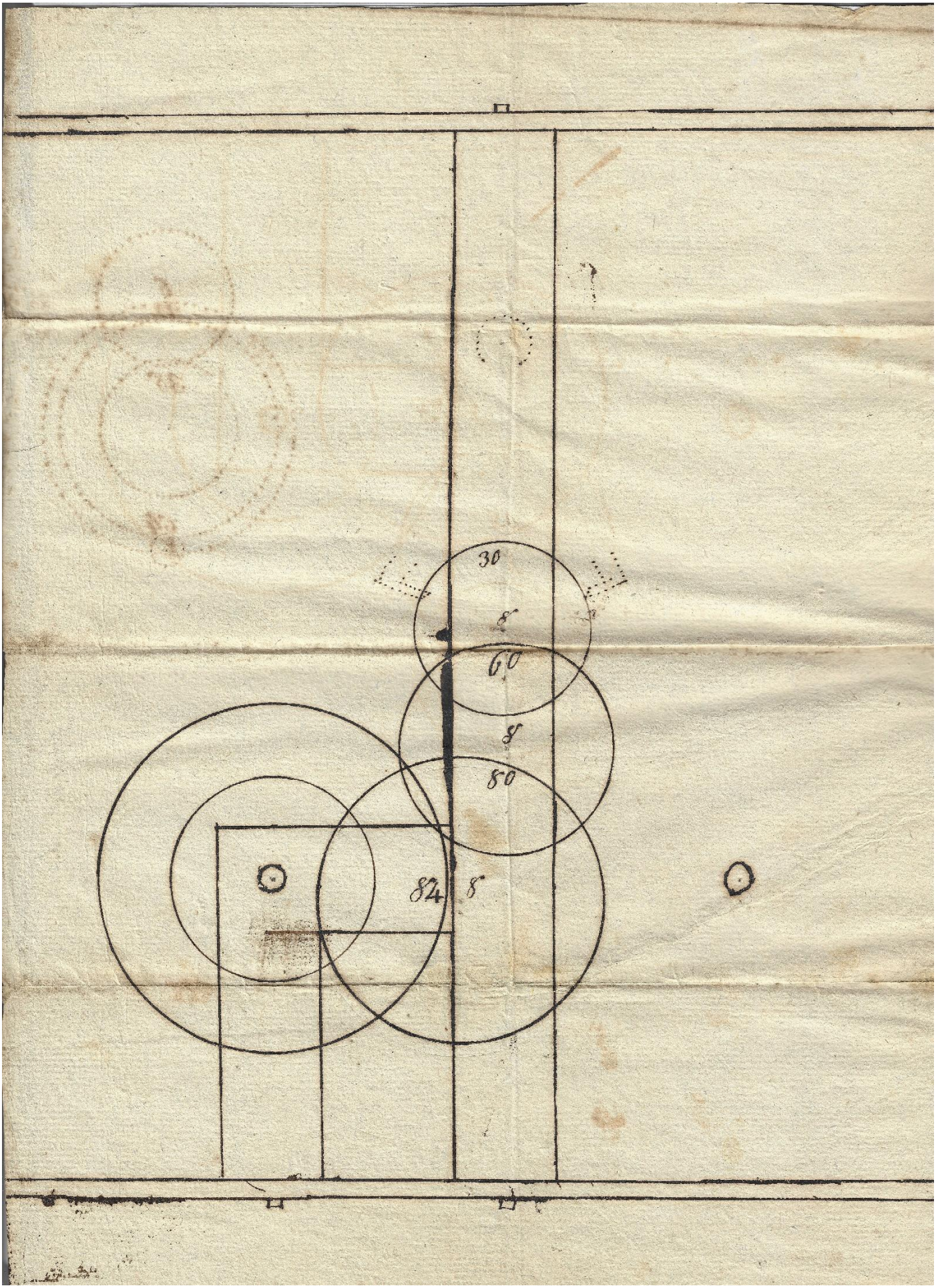
PLANCHE 4
Fig 1

SONNERIE D'UN ANNEE

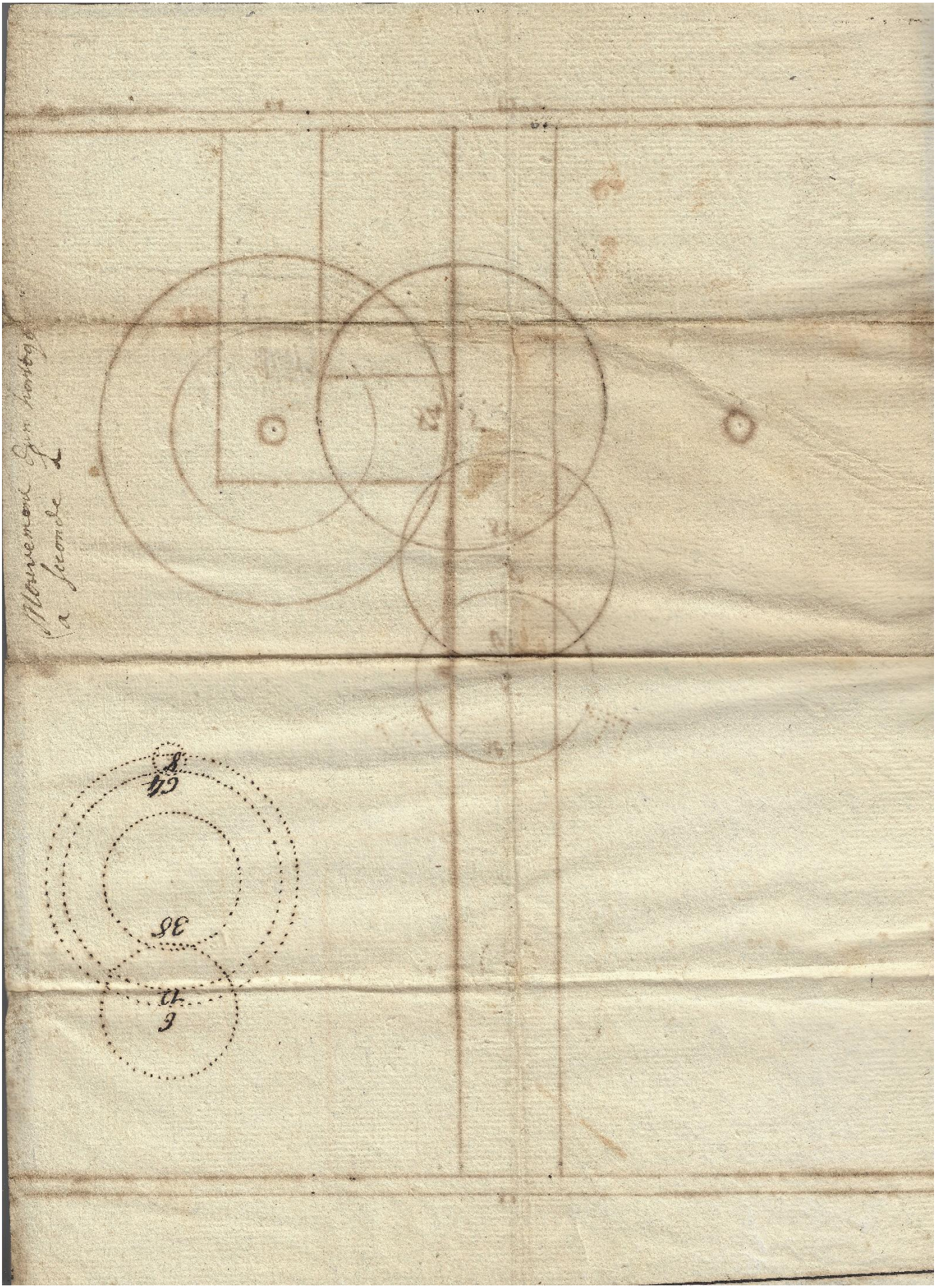
Verso :

PLANCHE 23
Fig 3

ECHAPPEMENT ISOCRONE



Feuille HS1 recto.



Feuille HS1 verso.

Feuille HS1 :

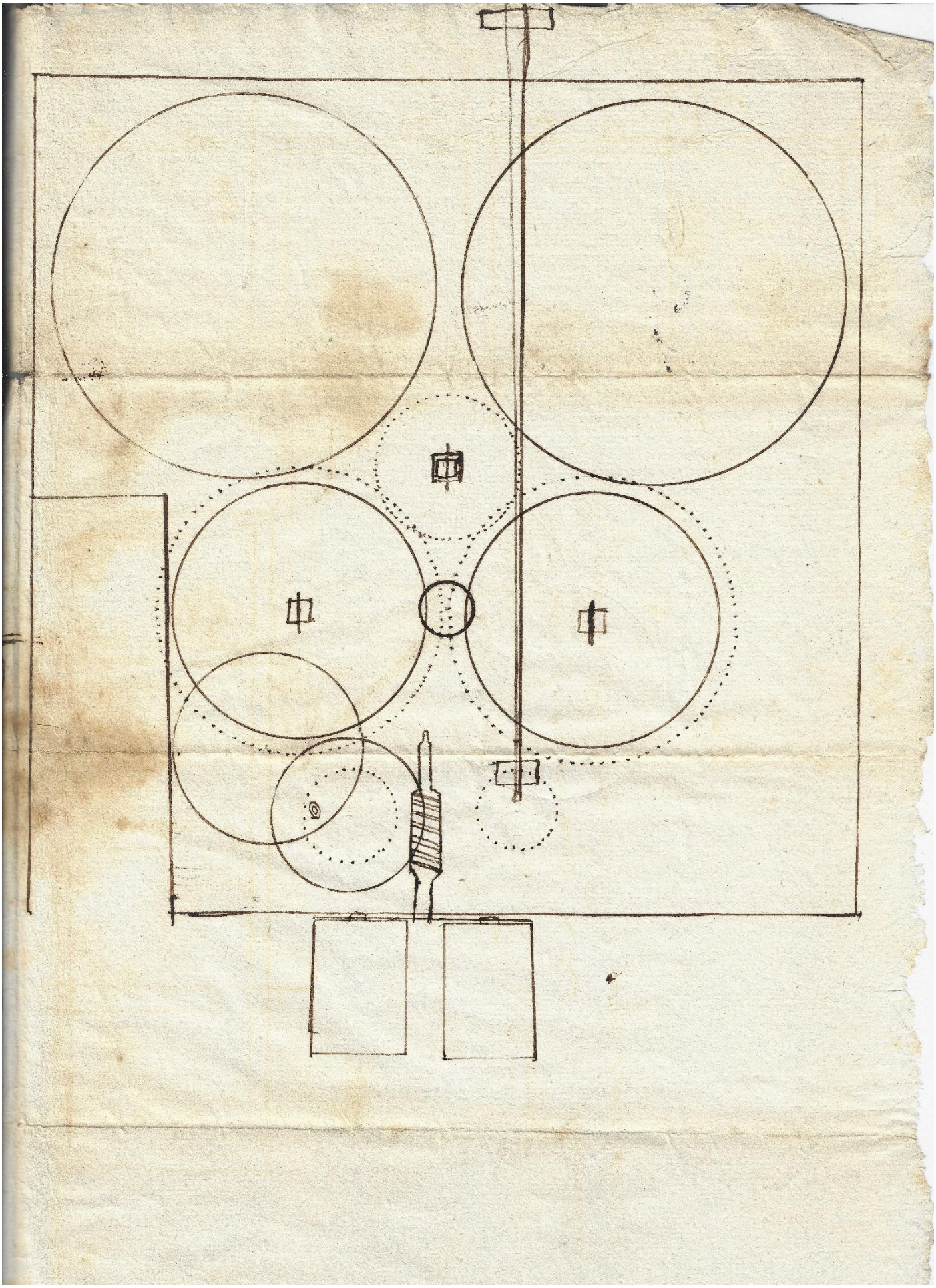
largeur: 232 mm
hauteur : 300 mm

Recto :
voir l'image

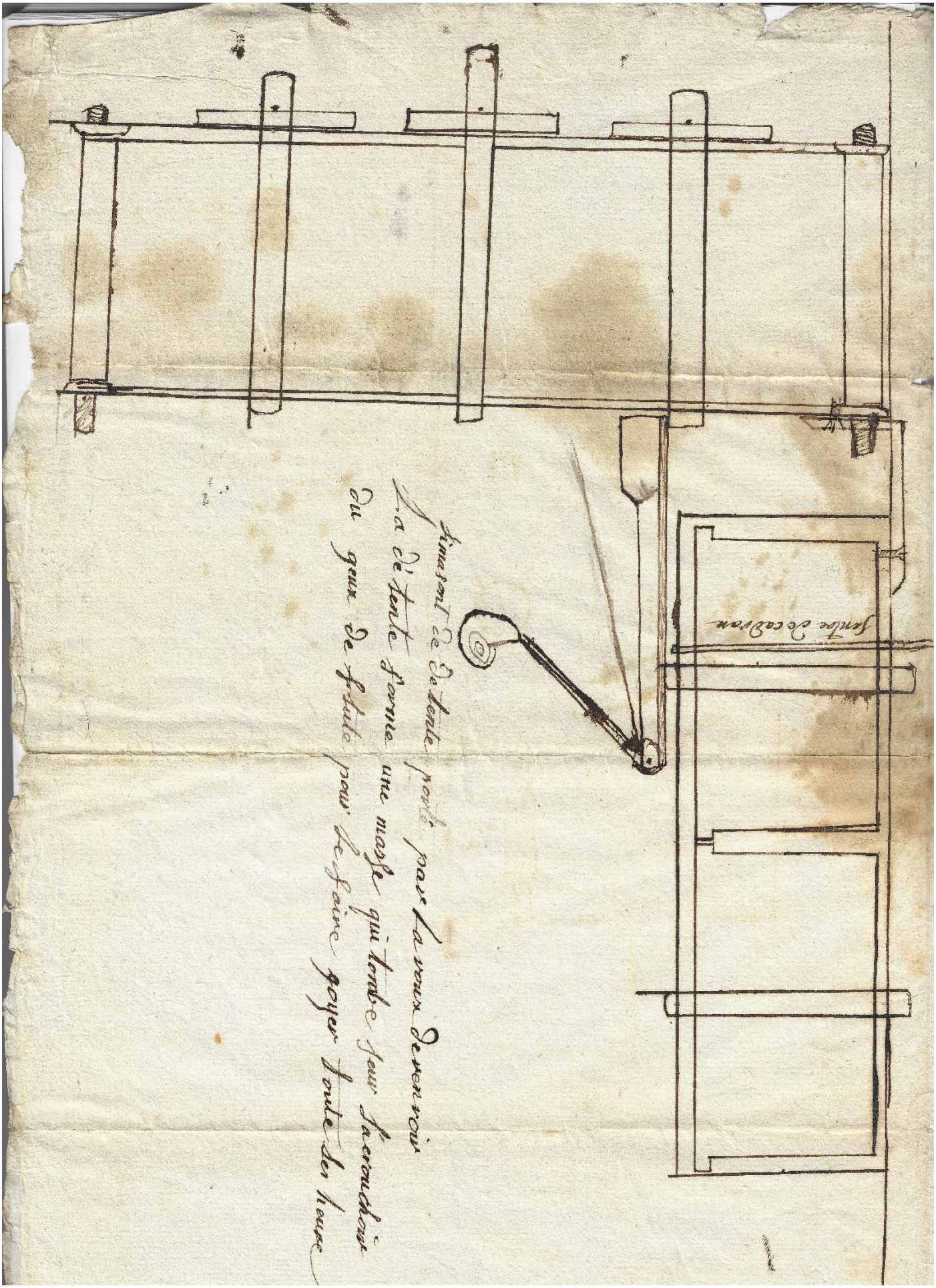
Verso :

Mouvement d'un horloge
a seconde L

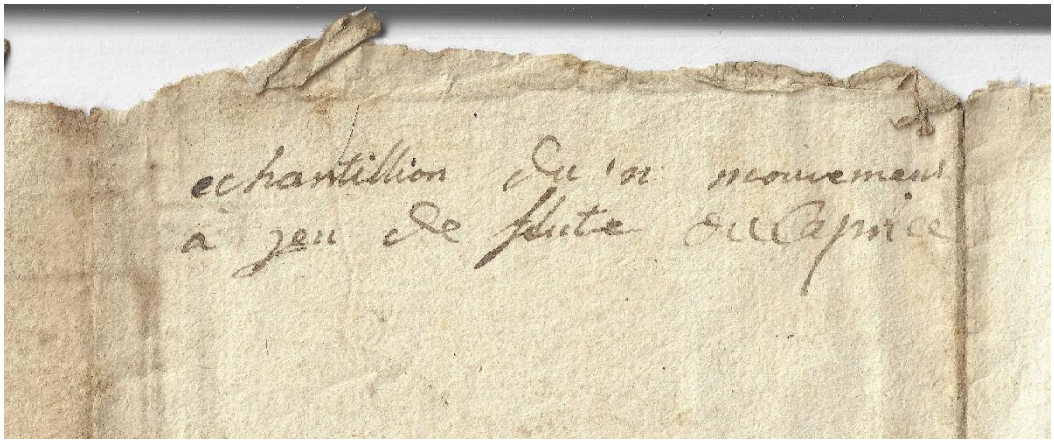
Voir pour comparer la planche 1er d'Antoine Thiout.



Partie haute de la feuille E1 recto.



Partie basse de la feuille E1 recto.



Feuille E1 verso.

Feuille E1 :

largeur: 350 mm
hauteur : 425 mm

Recto :

Limasont de detente porté par la roux de renvoir
La détente forme une masse qui tombe sur l'acrochoir
du xxx de xxx pour le faire xxx toutes les heures

Verso :

echantillon du'n mouvement
a jeu de flute ou Caprice

Les pétiteurs, Leurs Deux Citoyens administrateurs du Directoire
administrateurs du Directoire du District de St Claude
composant le Directoire
du dit lieu de Milaud Expose Jacques Mathey pendulier à
le procureur fiscal entendu Morez et Dit
entendre, considérant
que le sieur Jacques Mathey Requis ainsi que Ses ouvriers
travaillant seulement pour Les Citoyens Jean Baptiste prost et Laurent
à la pendule et Le 23. 9bre Courant Vieux Style) pour fabriquer
rien aux gros ouvrages des piques pour La nation ; il observe que
d'horloge, ne Ses ouvriers au nombre de Six, sont tous des
pourrait Sans empêcher enfants de L'âge de 13 à 17 ans, qui lui sont
de nouveaux outils, Sustant des Liens et Coffiés pour apprentissage Sur pendules,
étant travailler à quoi il ne peut Les occuper à D'autres ouvrages
La fabrication des sans Se Exposer à des Dommages et interets,
piques ce qui Lui envers Les parents ; que D'ailleurs ils n'ont
occasionnerait une pas La force de travailler Sur les piques
Depense journalière peuvent peu de temps pour Les quelles il faut des bras vigoureux,
que telle fabrication et qu'ils ne pourraient Gagner de L'eau pour
doit durer, étant boire.
D'ailleurs Lui même est d'un tempérament si
complexion très faible, qu'il ne peut travailler qu'à monter
délicate ne pourrait Ses pendules et Diriger Ses ouvriers dans
Se tenir à forge, Leur ouvrage, que le travail de force et assidu
de grosses pièces et Lui expose à de Grandes maladies, qu'il essuye
les ouvriers trop jeunes encore ne pourraient presque toutes Les années, Comme Le Citoyen
travailler à un ouvrage Forestier officier de Santé peut Le Certifier
qui demande beaucoup de force ; pour L'avoir traité.
estimons en conséquence En Conséquence Cette fabrication de pique
qu'il doit être sans retard Serait très préjudiciable, tant pour Les
à la réquisition des piques

Lettre M1 recto.



ouvriers que pour lui même, qu'en
Sur plus Les Entrepreneurs ne sont
pas Sans ressource, puisqu'il y a
plus de 500. ouvriers, travaillant
Sur Les Gros horloges et qui sont peu occupés
et qu'il pourra l'être
Seulement pour ceux ci dans lieu; L'exposant se propose d'ailleurs
faire des platines et se soumet de travailler aux armes à feu
de fusils d'autant
mieux qu'il y a une qu'on se propose D'établir à morez, que
grande quantité Là il pourra s'occuper tout entier avec les
D'ouvriers requis ouvriers, parcequ'il y a des objets qui ne
pour la dite fabrication demandent pas Grande forge. Ce vient donc
au Directoire du 12 me jour que La malveillance et les Vengeances
Brumaire de particulières, qui ont fait prendre le parti
lui a mis entre Entrepreneurs de piquer, par les
une etude
moyens qu'il a Ci devant Détaillé et espère
Martin de La Justice de L'administration qu'il
Sera exempt de La Réquisition qui lui
vient d'être faite
Grandjacquot
V.P
J.B. Mathey

No. 422.

Vu pétition Vu avis du district, la commission administrative
du Jura Sante a dit le pétitionnaire entendu arrête que dans
du district Son exemption selon la forme et teneur de celle exprimée
mathey pétitionnaire pourra être requis par la fabrication des
armes à feu a Sa tenue d'obéir sur le champ aux dites réquisitions
fait en commission a dole le 4 nivôse l'an 2 de la république
Française une et indivisible. Fabry Besson Jobard
Genisset J.G.

Lettre M1 verso.

Lettre M1 de Jacques Malfroy pendulier à Morez :

largeur: 187 mm
hauteur : 247 mm

Recto :

Aux citoyens administrateurs du Directoire
du district de StClaude
Expose Jacques Malfroy pendulier à
Morez et dit
Qu'il est requis ainsi que ses ouvriers
par les Citoyens Jean Baptiste Prost et Lacroix
le 23 novembre courant vieux style pour fabriquer
des piques pour la nation; il observe que
ses ouvriers au nombre de six, sont tous des
enfants de l'âge de 13 à 17 ans qui lui sont
confiés pour apprentissage sur pendules,
qu'il ne peut les occuper à d'autres ouvrages
sans s'exposer à des dommages et interets,
envers les parents; que d'ailleurs ils n'ont
pas la force de travailler sur les piques
pour lesquelles il faut des bras vigoureux,
et qu'il ne pourraient gagner de l'eau pour
boire.
que lui même est tempérament si
faible qu'il ne peut travailler qu'à monter
ses pendules et diriger ses ouvriers dans
leur ouvrage, que le travail de force et assidu
l'expose à de grandes maladies, qu'il essuye
presque toutes les années, comme le citoyen
forestier officier de santé peut le certifier
pour l'avoir traité.
En conséquence cette fabrication de pique
lui serait très préjudiciable, tant pour ses

Verso

ouvriers que pour lui même, qu'en
surplus les entrepreneurs ne sont
pas sans ressource puisqu'il y a
plus de 500 ouvriers travaillant
sur les gros horloges et qui sont peu occupés
aujourd'hui; l'exposant se propose d'ailleurs
et se soumet de travailler aux armes à feu
qu'on se propose d'établir à Morez, que
là il pourra s'occuper tout entier avec ses
ouvriers, parce qu'il y a des objets qui ne
demandent pas grande force. Ce n'est donc
que la malveillance et les vengeances
particulières qui ont fait prendre le parti
ceux entrepreneurs de piques, par les
moyens qu'il a cy devant détaillé et espère
de la justice de l'administration qu'il
sera exempté de la réquisition qui lui
vient d'être faite.

jqe Malfroy

Nous savons qu'Antide Janvier, alors commissaire du Comité de Salut public, rencontre Jacques Malfroy à Morez en 1793. Voir l'article écrit par Ernest Girod : « l'industrie morézienne pendant la Révolution », en page 82 des *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 1881.
Il est probable que Jacques Malfroy a été en contact avec Antide Janvier dès 1771 et 1774, aux Chalettes.
En 1793, Jacques Malfroy a 6 apprentis, il est donc identifié comme un très bon horloger par ses voisins moréziens.
Les dessins les plus anciens datent donc probablement de 1771-1774 (lorsque Malfroy a pu suivre les cours de Janvier) et non pas de 1793.

Jean Baptiste Prost apparait dans le même article écrit par Ernest Girod de 1881, en pages 57 à 164.
Il s'agit probablement de Jean Baptiste Prost-Magnin né en 1755, martineur.
Marié avec Marie Jeanne Malfroy 1758-1804 dont
Claude Alexis Prost-Magnin né en 1781- (volontaire de 11 ans ?).
Jean Baptiste Prost, maitre marteleur à Morez-la-Montagne, a acheté les usines Dolard-Lamartine en 1794 (voir Genoudet).

Le « citoyen forestier officier de santé » mentionné par Malfroy dans sa lettre est probablement :
Nicolas Gabriel Forestier, né en 1736 à Saint-Claude et mort en 1801.
Médecin, marié en 1765 à Morez avec Marie Marguerite Morel.

En marge :

Recto

Vu pétition, nous
administrateurs
comprenant le Directoire
du district de SClaude
le procureur Sixxx
entendu, considérant
que le citoyen Malfroy
travaillant seulement
à la pendulerie
non aux gros ouvrages
d'horloge, ne
pourrait sans emplettes
de nouveaux outils
surtout de limes et
étant travailleur à
la fabrication de
piques ce qui lui
occasionnerait une
dépense considérable
pour le peu de temps
que cette fabrication
doit durer, étant
d'ailleurs d'une
complexion très
délicate ne pourrait
soutenir à forger
de grandes pièces et
les ouvriers trop jeunes
encore ne pourraient
travailler à un ouvrage
qui demande
beaucoup de force
estimons en conséquence
qu'il doit être soustrait
à la réquisition des piques

Verso :

et qu'il pourra l'être
seulement pour
celle des platines
de fusils d'autant
mieux qu'il y a une
grande quantité
d'ouvriers requis
pour la dite fabrication
en directxxx à St
Claude le 12me jour
Brumaire de
l'an 2 rép franç
une indivis

Martin fils
Reverchon
Grandjacquxxx
n° 422

Vu pétition et avis du district, la commission
administrative
du Jura xxx à Dole xxx areté que l'avis
du district sera exécuté selon la forme xxx et que le
citoyen
Malfroy pétitionnaire pourra être requis pour la
fabrication des
armes à feu et sera tenu d'obéir sur le champs aux
dittes réquisitions
fait en commission à Dole le 4 Nivo xxx la République
française une et indivisible

xxx
Besson
Jobare
Génisset xxx

Le 12e jour de Brumaire de l'an 2
correspond au 2 novembre 1793.